

Supplément au SOP n° 200, juillet-août 1995

REACTIONS ORTHODOXES A L'ENCYCLIQUE "UT UNUM SINT"

(Vatican, 30 mai 1995)

- Métropolitain DAMASKINOS,
évêque du diocèse du patriarcat œcuménique
en Suisse
- Père Boris BOBRINSKOY,
doyen de l'Institut de théologie orthodoxe
Saint-Serge de Paris
- Olivier CLEMENT,
professeur à l'Institut de théologie orthodoxe
Saint-Serge de Paris

Document 200.A

L'ENCYCLIQUE DU DIALOGUE POUR L'UNITE

Métropolitaine DAMASKINOS

La nouvelle encyclique *"Ut unum sint"* est un texte particulièrement important non seulement parce qu'elle développe systématiquement les principes fondamentaux de participation de l'Eglise catholique romaine au dialogue œcuménique actuel pour l'unité des chrétiens, mais aussi parce qu'elle manifeste la ferme conviction sur l'impératif de rétablir la communion des Eglises chrétiennes en renouvelant les critères d'unité de l'Eglise indivise du premier millénaire. L'encyclique de l'Evêque de Rome revêt une importance d'autant plus grande du fait que, en tant que texte pastoral, elle s'adresse au corps entier de l'Eglise catholique romaine et récapitule l'esprit des décisions du concile Vatican II, des encycliques de l'Evêque de Rome y afférentes et des documents œcuméniques de l'Eglise catholique romaine.

Dans cet esprit, l'encyclique conclut par *"l'Exhortation"* qui traduit l'objectif et les perspectives de rétablissement de l'unité de tous les chrétiens ayant reçu le baptême valide : *"M'adressant récemment aux évêques, au clergé et aux fidèles de l'Eglise catholique afin de montrer la voie à suivre pour la célébration du Grand Jubilé de l'An 2000, j'ai déclaré entre autres que 'la meilleure préparation de l'échéance bimillénaire ne pourra que s'exprimer par un engagement renouvelé d'appliquer, autant que possible fidèlement, l'enseignement de Vatican II à la vie de chacun et de toute l'Eglise". Le concile est le grand commencement — en quelque sorte l'Avent — de l'itinéraire qui nous conduit au seuil du troisième millénaire. Etant donné l'importance que l'assemblée conciliaire a accordée à l'œuvre de recomposition de l'unité des chrétiens, en notre époque de grâce œcuménique, il m'a semblé nécessaire de redire les convictions fondamentales que le concile a gravées dans la conscience de l'Eglise catholique, et de les rappeler, à la lumière des progrès accomplis depuis vers la pleine communion de tous les baptisés"* (§ 100, p. 114).

L'angoisse personnelle de l'Evêque de Rome pour la mise en valeur correcte et directe des résultats des dialogues bilatéraux et multilatéraux qui visent la restauration de la pleine communion entre les Eglises chrétiennes n'est pas sans rapport avec la crédibilité et l'efficacité de l'annonce de l'Evangile dans le monde actuel : *"Quand j'affirme que pour moi, évêque de Rome, l'engagement œcuménique est 'une des priorités pastorales' de mon pontificat, je pense au grave obstacle que constitue la division pour l'annonce de l'Evangile"* (§ 99, p. 112).

L'encyclique comporte deux pôles fondamentaux qui découlent de l'esprit des décisions du concile Vatican II sur la conscience actuelle et l'engagement œcuménique de l'Eglise catholique romaine. Le premier est mis en relief dans le chapitre I intitulé *"L'engagement œcuménique de l'Eglise catholique"* (§ 9-46). Il réaffirme les principes fondamentaux de l'ecclésiologie catholique romaine, tels qu'ils furent proclamés dans les décisions du concile Vatican II et des encycliques de l'Evêque de Rome y afférentes. Le second est exposé dans le chapitre II intitulé *"Les fruits du dialogue"* et développe les présupposés ecclésiologiques du décret du concile Vatican II (*Unitatis redintegratio*) et du Directoire œcuménique de l'Eglise catholique romaine sur la plus efficace contribution de celle-ci à promouvoir rapidement la vision d'unité du monde chrétien.

La route commune vers l'unité des chrétiens constitue l'axe qui relie les deux pôles de l'encyclique de l'Evêque de Rome et détermine leur mode d'opérer. La façon de répartir les forces

vers les deux pôles nous aide à mieux comprendre et à évaluer l'importance particulière de cette encyclique aussi bien pour le dialogue théologique bilatéral, officiellement mené entre l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique romaine, que pour tout le cheminement du mouvement œcuménique vers l'unité des chrétiens. L'importance particulière de l'encyclique est évaluée par un hiérarque orthodoxe avec une sensibilité compréhensible vis-à-vis notamment des éléments qui ouvrent de nouvelles perspectives à notre dialogue théologique ; et ces éléments sont vraiment importants :

Premièrement, l'encyclique, bien qu'elle demeure fidèle aux principes ecclésiologiques proclamés par le concile Vatican II, veut voir les théologiens de l'Eglise catholique romaine mettre en valeur ces principes dans les dialogues théologiques, bilatéraux et multilatéraux, afin de servir plus efficacement l'objectif sacré du rétablissement de l'unité du monde chrétien au seuil du troisième millénaire de l'histoire de l'Eglise. La reconnaissance — basée sur le décret *Unitatis redintegratio* (§ 3) du concile Vatican II — de l'ecclésialité des Eglises et des communautés chrétiennes qui ne se trouvent pas en communion avec l'Eglise catholique romaine est, en effet, du point de vue catholique romain, un élément essentiel non seulement pour qualifier celles-ci d'"Eglises-sœurs", mais aussi pour les perspectives des dialogues théologiques bilatéraux, en dépit de la formulation étudiée du paragraphe en question : *"En effet, les éléments de sanctification et de vérité présents dans les autres communautés chrétiennes, à des degrés différents dans les unes et les autres, constituent la base objective de la communion qui existe, même imparfaitement, entre elles et l'Eglise catholique. Dans la mesure où ces éléments se trouvent dans les autres communautés chrétiennes, il y a une présence active de l'unique Eglise du Christ en elles. C'est pourquoi le concile Vatican II parle d'une communion réelle, même si elle est imparfaite. La constitution Lumen gentium souligne que l'Eglise catholique 'se sait unie pour plusieurs raisons' avec ces communautés, par une certaine et réelle union, dans l'Esprit Saint"* (§ 11, p. 15-16).

Deuxièmement, l'encyclique fait longuement et positivement mention spéciale aux relations bilatérales et au dialogue théologique avec le patriarcat œcuménique de Constantinople en particulier et avec l'Eglise orthodoxe en général. Cette mention est vraiment frappante et fonde de nouvelles perspectives, car elle met en relief les critères ecclésiologiques et ecclésiaux du premier millénaire pour l'unité de l'Eglise, à savoir ceux qui prévalaient avant le grand schisme de 1054, comme l'unique modèle pour rétablir la communion ecclésiale entre les *"Eglises-sœurs"*. Ces critères constituent aussi la revendication constante de l'Eglise orthodoxe au sein du dialogue théologique avec l'Eglise catholique romaine : *"Après le concile Vatican II, en se rattachant à cette tradition, l'usage a été rétabli de donner l'appellation d'"Eglises-sœurs" aux Eglises particulières ou locales rassemblées autour de leur évêque. Ensuite, l'abrogation des excommunications mutuelles, supprimant un obstacle douloureux d'ordre canonique et psychologique, a été un pas très important sur la route vers la pleine communion. Les structures d'unité qui existaient avant la division sont un patrimoine d'expériences qui oriente notre cheminement vers le retour à la pleine communion. Evidemment, pendant le deuxième millénaire, le Seigneur n'a pas cessé de donner à son Eglise des fruits abondants de grâce et de croissance. Mais l'éloignement réciproque progressif entre les Eglises d'Occident et d'Orient les a malheureusement empêchées d'échanger les richesses de leurs dons et de leurs aides. Il convient de fournir un grand effort, avec la grâce de Dieu, pour rétablir entre elles la pleine communion, source de tant de biens pour l'Eglise du Christ"* (§ 56, p. 66). La vie commune de l'Eglise au cours du premier millénaire et les critères ecclésiologiques qui y ont prévalu, tels que ceux-ci ont été formés par les décisions des conciles œcuméniques et la praxis conséquente de l'Eglise, sont désormais consacrés en tant que critères communément admis pour servir le dialogue

théologique actuel : *“Cette vie d’Eglise-sœur, nous l’avons vécue durant des siècles, célébrant ensemble les conciles œcuméniques qui ont défendu le dépôt de la foi contre toute altération. Maintenant, après une longue période de division et d’incompréhension réciproque, le Seigneur nous donne de nous redécouvrir comme Eglises-sœurs, malgré les obstacles qui furent dressés entre nous.’ Si aujourd’hui, au seuil du troisième millénaire, nous cherchons à rétablir la pleine communion, c’est à la mise en pratique de cette réalité que nous devons tendre et c’est à cette réalité que nous devons nous référer”* (§ 57, p. 67-68).

Troisièmement, il semble évident que l’encyclique offre d’importants critères théologiques et méthodologiques au travail de la commission mixte de dialogue théologique, avancés comme critères consacrés dans la tradition commune et comme modèles admis pour le rétablissement de la communion ecclésiale, sans que l’interprétation de la primauté de l’Evêque de Rome soit exclue de ces critères. *“Dans cette perspective, l’Eglise catholique ne veut rien d’autre que la pleine communion entre l’Orient et l’Occident. Elle s’inspire en cela de l’expérience du premier millénaire. Au cours de cette période, en effet, ‘le développement de différentes expériences de vie ecclésiale n’empêchait pas qu’à travers des relations réciproques, les chrétiens aient pu continuer à avoir la certitude de se sentir chez eux dans n’importe quelle Eglise, parce que de toutes les Eglises s’élevait, dans une admirable variété de langues et d’accents, la louange de l’unique Père, par le Christ, dans l’Esprit Saint ; toutes étaient réunies pour célébrer l’eucharistie, cœur et modèle pour la communauté, non seulement en ce qui concerne la spiritualité ou la vie morale, mais également pour la structure même de l’Eglise, dans la variété des ministères et des services, sous la présidence de l’évêque, successeur des apôtres. Les premiers conciles constituent un témoignage éloquent de cette unité persistant dans la diversité’. Comment refaire l’unité après environ un millier d’années ? Voilà la grande tâche dont l’Eglise catholique doit s’acquitter et qui incombe également à l’Eglise orthodoxe. A partir de là, on comprend toute l’actualité du dialogue, soutenu par la lumière et la puissance de l’Esprit Saint”* (§ 61, p. 73-74).

Quatrièmement, l’interprétation de la primauté de l’Evêque de Rome dans l’encyclique, bien qu’elle ne se différencie pas de la théorie catholique romaine déjà formée et conciliairement fondée, est présentée comme un thème ouvert au débat au sein des dialogues tant bilatéraux que multilatéraux : *“Il est cependant aussi significatif qu’encourageant que la question de la primauté de l’Evêque de Rome soit actuellement devenue un objet d’études, en cours ou en projet, et il est également significatif et encourageant que cette question soit présente comme un thème essentiel non seulement dans les dialogues théologiques que l’Eglise catholique poursuit avec les autres Eglises et communautés ecclésiales, mais aussi plus généralement dans l’ensemble du mouvement œcuménique. Récemment, les participants à la cinquième assemblée mondiale de la commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises, tenue à Saint-Jacques de Compostelle, ont recommandé qu’elle ‘entreprenne une nouvelle étude sur la question d’un ministère universel de l’unité chrétienne’. Après des siècles d’âpres polémiques, les autres Eglises et communautés ecclésiales examinent toujours plus et d’un regard nouveau ce ministère de l’unité”* (§ 89, p. 102). Il est très significatif que la fonction de l’apôtre Pierre (*officium Petri*) est organiquement intégrée dans la fonction commune des apôtres, comme celle de l’Evêque de Rome est intégrée dans la fonction de tous les évêques de l’Eglise : *“Lorsque l’Eglise catholique affirme que la fonction de l’Evêque de Rome répond à la volonté du Christ, elle ne sépare pas cette fonction de la mission confiée à l’ensemble des Evêques, eux aussi ‘vicaires et légats du Christ’. L’Evêque de Rome appartient à leur ‘collège’ et ils sont ses frères dans le ministère”* (§ 95, p.107-108). Le sens de cette thèse sur le ministère de l’Evêque de Rome pour l’unité de l’Eglise devient plus clair, lorsque ceci est mis en parallèle avec la fonction des hauts responsables du Conseil

œcuménique des Eglises : *"N'est-ce pas d'un ministère de ce type que beaucoup de ceux qui sont engagés dans l'œcuménisme expriment aujourd'hui la nécessité ? Présider dans la vérité et dans l'amour, afin que la barque — le beau symbole que le Conseil œcuménique des Eglises a choisi comme emblème — ne soit pas secouée par les tempêtes et puisse un jour aborder le rivage"* (§ 97, p. 110).

En tant que hiérarque orthodoxe, je dois avouer que l'encyclique *"Ut unum sint"* constitue un pas courageux et essentiel de l'Eglise catholique romaine pour renforcer la crédibilité et les perspectives des dialogues théologiques bilatéraux et multilatéraux dans le sens du rétablissement de la communion ecclésiale du moins entre l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique romaine, lesquelles focalisent leurs divergences surtout sur la façon de fonder et d'appliquer la primauté de l'Evêque de Rome dans l'Eglise. Cette question et les critères méthodologiques qui devraient servir à son approche correcte sont clairement proposés à la Commission mixte de dialogue théologique pour être examinés et envisagés en commun, dans le contexte des interprétations ne fût-ce que divergentes de la tradition commune du premier millénaire ; tradition qui peut soigner les blessures des divisions du deuxième millénaire et ouvrir la voie vers l'unité au seuil du troisième millénaire.

(Une version abrégée de ce texte a été publiée dans La Croix, quotidien catholique paraissant à Paris, n° daté du 1er juin 1995.)

“QU’ILS SOIENT UN”

Père Boris BOBRINSKOY

Tel est le titre de la dernière encyclique papale, reprenant la parole de la prière sacerdotale du Christ avant sa Passion. Cette encyclique est tout entière consacrée au problème de l'unité et au chemin ardu et douloureux vers elle. Il m'a semblé à la fois important et opportun d'essayer d'en donner un écho pour les lecteurs de notre Bulletin.

Je dirais d'emblée que ma première réaction, à peine réfléchie, est de joie devant la densité spirituelle de cette encyclique, devant l'évocation de la prière ultime du Sauveur, devant l'appel plus pressant du pape au soir de sa vie et de son labeur pour intensifier la prière, dans les profondeurs de nos cœurs et nos communautés.

Joie aussi de sa proposition de soumettre la question de la papauté et du primat romain à une réflexion œcuménique. Quand on sait la place cruciale du “dogme” de Vatican I dans l'édification de la papauté et combien ce dogme constitue un des obstacles majeurs (voire l'obstacle fondamental) au rapprochement des chrétiens divisés, on peut s'étonner, puis se réjouir de cette proposition inusitée.

Non pas que le problème de la primauté, de sa nature, de sa fonction et de ses limites n'ait été jusqu'ici l'objet de controverses, ou de dialogue, en particulier entre orthodoxes et catholiques, mais pourtant cette proposition, émanant du pape en personne et revêtant une solennité particulière, manifeste une volonté nouvelle de prendre à bras le corps cette question qui sépare nos Eglises depuis plus d'un millénaire.

La visite toute prochaine, dans le courant du mois de Juin, du patriarche Bartholomée de Constantinople au Vatican donne aussi l'impression que le dialogue “ecclésiologique” entre nos Eglises prend un tournant nouveau, sinon décisif.

A la réflexion pourtant, et sans rien diminuer de mon impression première, j'aimerais relever quelques points qui me semblent importants dans le dialogue d'amour et de vérité qui s'instaure.

Contrairement à ce qui peut paraître la conscience orthodoxe n'a jamais totalement rejeté l'idée d'une primauté romaine à laquelle l'Eglise a obéi durant tout le premier millénaire. Lors même de la séparation, après 1054, quelques-uns des théologiens orthodoxes les plus avertis, soit à Byzance, soit en notre temps, ont rappelé le caractère traditionnel et légitime de la primauté romaine, à condition certes de définir la nature et les limites de cette primauté et de renoncer aux prétentions d'un pouvoir unique. Il est certain qu'un débat sur la primauté romaine doit mener à une réflexion de fond sur les fondements théologiques de la primauté universelle (et des primautés régionales).

Pour qu'un tel débat puisse être fécond, il doit être vécu et porté par la prière et la réflexion collégiale de nos Eglises. Toute la conscience panorthodoxe en est concernée, car le problème de la primauté a dans la vie de l'orthodoxie elle-même des répercussions profondes, en particulier dans le règlement difficile du statut canonique de la “Diaspora”.

L'orthodoxie vit, selon sa vérité et sa nature profondes, sous le régime conciliaire et collégial et ce n'est que dans le respect de celui-ci que le débat sur la primauté romaine sera mené

à bien.

Mais par ailleurs, nous ressentons un décalage non négligeable entre nos Eglises dans la nature même du dialogue. La conscience collégiale de l'orthodoxie aimerait rencontrer un vis-à-vis collégial au sein du catholicisme romain. Si le patriarche œcuménique ne prétend pas à lui seul et *ex sese* être la voix de toute l'orthodoxie, ni le pape ne peut exprimer non plus *ex sese* la conscience dogmatique de l'Eglise d'Occident. Nous aimerions voir les Eglises catholiques locales, régionales associées au travail de réflexion et de sauvegarde la foi, selon la certitude que le Peuple de Dieu tout entier est le gardien de la foi et du dépôt apostolique.

Nous sommes convaincus que collégialité et primauté sont indissociables, tant sur le plan universel que régional, mais que ces deux pôles du gouvernement de l'Eglise sont en "crise", c'est-à-dire en jugement tant dans l'orthodoxie que dans le catholicisme. L'analyse approfondie de cet état de choses devrait faire l'objet d'études attentives à la fois dans un regard respectueux mais sans complaisance sur nous-mêmes et sur nos frères séparés.

L'appel de Jean-Paul II suscite une grande espérance, nous prions que cette espérance ne soit pas déçue et que la prière du Sauveur sur l'unité s'accomplisse.

(Texte paru dans le Bulletin de la Crypte n° 235, juillet-août 1995. Paroisse orthodoxe française de la Crypte de la Sainte-Trinité, 12, rue Daru, 75008 Paris.)

DANS L'ELAN DE VATICAN II

Olivier CLEMENT

L'encyclique que Jean-Paul II consacre à l'œcuménisme est un texte d'une grande importance. Il retrouve l'élan du deuxième concile du Vatican et ouvre les voies vers un nouveau concile, qui serait réellement œcuménique.

Le pape donne à la démarche œcuménique un fondement proprement spirituel. Comment ne pas l'approuver ? Il y a *"sanctification et vérité"* chez les autres chrétiens, et ce Slave qui a connu un totalitarisme persécuteur peut écrire que *"nous avons déjà, nous chrétiens, un martyrologue commun"*.

Sauf quelques fanatiques (il y en a dans le monde orthodoxe), tous les chrétiens baptisés au nom de la Trinité reconnaissent la commune valeur de ce baptême. Et le pape souligne aussi, à juste titre, le lien du dialogue œcuménique avec *"la pensée personnaliste actuelle"* qui met l'accent sur le respect de l'altérité. Approche contredite, il est vrai, par bien des crispations identitaires dont le pape ne parle guère.

Ainsi se précise une méthode fondée sur la prière commune, la découverte sincère de l'autre et le repentir. Si l'Eglise est sainte dans l'Evangile et l'eucharistie, elle est souvent pécheresse dans sa dimension humaine, trop humaine ! La démarche œcuménique est d'abord, non plus accusation de l'autre, mais conversion de soi à l'Evangile et repentir. Le pape, comme l'apôtre Pierre, doit le premier se repentir, et l'Eglise catholique avec lui.

Certes, il ne peut y avoir de compromis pour l'essentiel de la foi, mais il faut savoir *"hiérarchiser"* les vérités, tenir compte de l'ambiance historique qui marqua leur formulation, comprendre que des affirmations apparemment incompatibles étaient *"en fait le résultat de deux regards scrutant la même réalité, mais de deux points de vue différents"*. Ainsi pourra-t-on pressentir une expression *"intégrale"*, permettant de dépasser et d'englober un partiel devenu longtemps partiel.

C'est ainsi que se sont résorbés ces dernières années, du moins sur le plan doctrinal, les schismes christologiques du Ve siècle, et ceci aussi bien entre les *"vieilles Eglises orientales"* (arménienne, syriaque, copte, éthiopienne...) et Rome qu'entre elles et l'orthodoxie.

Pour la situation actuelle des trois grandes familles chrétiennes — catholicisme, Réforme, orthodoxie (curieusement, rien n'est dit de l'anglicanisme), le pape en reste au schéma des cercles d'ecclésialité décroissante, qui était celui de Vatican II : au centre l'Eglise catholique, puis l'orthodoxie, enfin les communautés protestantes. Il manque une approche historique qui montrerait le lien entre la cassure du XVIe siècle (Réforme) et celle du XIe... Il rappelle les progrès du rapprochement entre catholicisme et orthodoxie, depuis le *"dialogue de la charité"* inauguré par Athénagoras Ier et Paul VI jusqu'aux résultats du dialogue proprement théologique instauré en 1979 lors de la visite de Jean-Paul II à Constantinople. Les textes ainsi élaborés sur l'Eglise communauté eucharistique et sur l'*"uniatisme"* sont en effet de grandes réussites, mais l'encyclique omet pudiquement les résistances, qu'elles viennent de certaines Eglises orthodoxes ou de certaines Eglises grecques-catholiques.

Il est curieux que les "thèmes à approfondir pour parvenir à un vrai consensus de foi" concernent presque tous les relations de Rome avec la Réforme — faut-il dire sa Réforme ? J'ai pensé d'abord que les requêtes proprement théologiques de l'orthodoxie n'étaient tout simplement pas prises au sérieux. Une lecture plus attentive m'a convaincu qu'il n'en était rien, mais que les thèmes orthodoxes (sauf sur le culte marial) passent dans le catholicisme par une sorte d'osmose où la réémergence de l'Eglise indivise des premiers siècles se fait évidente. L'ecclésiologie de "communion" est réaffirmée et présentée comme une participation à la communion trinitaire. Le *filioque* ne fait pas partie du texte originel du Credo, et le pape ne le mentionne pas lorsqu'il récite celui-ci avec le patriarche œcuménique de Constantinople. La grâce, comme y insiste la lettre apostolique *Orientalis Lumen* (et aussi l'encyclique *Evangelium vitae*), est une participation réelle à la vie divine. Dommage que tous ces points ne soient pas plus directement formulés !

Le problème de la primauté du pape est l'objet, à la fin de l'encyclique, d'un plaidoyer émouvant où Jean-Paul II se met personnellement en cause, demande pardon, affirme que le ministère de Pierre est celui du pécheur pardonné et n'existe pas sans la grâce. Il cite longuement les textes scripturaires que, depuis le III^e siècle, Rome invoque pour fonder sa primauté. Mais il passe sous silence les autres interprétations que les Pères ont données de ces textes (la succession de Pierre aussi dans la foi des fidèles et dans le ministère des évêques qui, disait Cyprien de Carthage, siègent *in solidum* sur la chaire de Pierre). Ni du jeu complexe, en tension, de la primauté et des primautés, du pape et concile, durant le premier millénaire.

Intervient pourtant un appel prodigieux aux "responsables ecclésiastiques" et à "leurs théologiens", pour "instaurer avec moi sur ce sujet un dialogue fraternel et patient, dans lequel nous pourrions nous écouter au-delà des polémiques stériles, n'ayant à l'esprit que la volonté du Christ pour son Eglise"... A l'horizon de l'an 2000, un peu plus tard sans doute, un concile vraiment œcuménique (où les protestants aussi seraient présents, car, je le répète, on ne saurait séparer Rome de sa Réforme) pourrait ainsi examiner ce que nous avons défini séparément. A la lumière de la "Tradition apostolique" et de la communion des saints. Alors on comprendrait que ce vieil évêque de Rome, désireux, dans sa faiblesse même, de parfaire autrement son pontificat, a été réellement, par cet appel, *servus servorum Dei* (serviteur des serviteurs de Dieu).

(Texte publié dans Le Monde, quotidien paraissant à Paris, n° daté du 1^{er} juin 1995.)

Directeur de la publication : Michel EVDOKIMOV

Rédaction : Jean TCHEKAN

Réalisation : Serge TCHEKAN

ISSN 0338 - 2478

Commission paritaire : 56 935

Tiré par nos soins

Abonnement annuel

SCP mensuel SOP + Suppléments

France 180 F 400 F

Autres pays 210 F 500 F

c.c.p. : 21 016 76 L Paris

Tarifs PAR AVION sur demande
